

La qualité de l'internet mobile testée par les utilisateurs

Description

La mesure de la qualité du service, avec une application proposée par l'association de défense des consommateurs UFC-Que Choisir, montre la persistance de zones défavorisées – une situation inimaginable s'il s'agissait de la fourniture d'eau ou d'électricité.

Lancée en juin 2021 par l'association UFC- Que Choisir, l'application gratuite Queldébit a été téléchargée 45 000 fois, permettant la collecte de plus de 5 millions de données, dont seulement 5 % transmises *via* la 5G. Les résultats des 520 000 tests ainsi effectués indiquent de fortes disparités selon la densité de population des territoires, concernant à la fois la vitesse de téléchargement d'un fichier (débit descendant), la vitesse d'envoi d'un fichier (débit ascendant) et le délai de réponse du serveur (temps de latence). Inférieur à 30 ms (millisecondes) avec la 4G, le temps de latence est excellent ; il est correct entre 30 et 60 ms mais devient passable entre 60 et 100 ms.

Selon l'enquête de l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) à partir d'un ensemble nettement plus conséquent de 1,5 million de mesures, le débit descendant moyen de l'internet mobile (2G/3G/4G) est de 71 Mb/s (mégabits par seconde) sur l'ensemble du territoire, 95 Mb/s en zones denses, 74 Mb/s en zones intermédiaires et 46 Mb/s en zones rurales. Tandis que le débit ascendant moyen est de 13,5 Mb/s sur l'ensemble du territoire, 18,4 Mb/s en zones denses, 14,6 Mb/s en zones intermédiaires et 7,7 Mb/s en zones rurales. Quelles que soient donc les modalités d'évaluation de l'internet mobile, *via* une application collaborative ou *via* le contrôle de l'autorité de régulation, l'écart de qualité du service fourni aux usagers ruraux est discriminant par rapport aux urbains.

Débit internet mobile e

En Mbit/s

Débit descendant en 5G

Débit descendant en 4G**
(réception des données)

Débit ascendant en 4G
(émission des données)

Latence / ms

Selon UFC-Que Choisir comme pour l'Arcep, presque 20 % des zones rurales n'atteignent même pas le débit minimum de 3 Mb/s requis notamment pour la visiophonie. En relevant l'exigence de qualité à 8 Mb/s, UFC-Que Choisir déplore une dégradation encore plus marquée pour les zones rurales, 32 % ne bénéficiant pas de ce débit.

Concernant deux autres pratiques courantes pour lesquelles un seuil inférieur à 3 secondes a été retenu par l'association de consommateurs, à savoir le chargement d'une page web pour une navigation confortable et le préchargement des données en mémoire tampon (*buffering*) pour visionner une vidéo, 32 % des ruraux s'en voient également privés.

Enfin, malgré le faible pourcentage de données 5G collectées avec l'application QuelDébit, UFC-Que Choisir souligne néanmoins que le débit moyen en 5G dans les zones rurales (48,9 Mb/s) est inférieur au débit moyen en 4G dans les zones urbaines (55,3 Mb/s).

Sources :

- Enquête annuelle d'évaluation de la qualité de service des opérateurs mobiles métropolitains, www.data.gouv.fr/fr/datasets/monreseaumobile, Arcep, 2021.
- « Quel débit. L'UFC-Que Choisir dresse le bilan de la qualité de l'internet mobile en 2021 », Service des études et du lobby, UFC-Que Choisir, quechoisir.org, janvier 2022.

Categorie

1. Techniques

date créée

31 mai 2022

Auteur

francoise